



## **Commune de Franois**

<p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL</b> <b>CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025</b></p>
--

### **Etaient présents :**

Mesdames GILLET Françoise, DELESSARD Martine, SIMON BOUVRET Geneviève, BORRINI Catherine, PRALON Marine, SANDER Annie, LECLERC Bénédicte, TANNIERES Brigitte

Messieurs BOURGEOIS Émile, BAULIEU Jean-Louis, MOUTON Patrice, HENRIOT Francis, COUDRY Sébastien, PONS François, LAPOUGE Damien.

### **Absents excusés :**

Madame DUBOIS Cécile (donne pouvoir à Madame DELESSARD Martine)

Monsieur LORY Jean-Pierre (donne pouvoir à Monsieur MOUTON Patrice)

Monsieur DUMORTIER Florent (donne pouvoir à Monsieur BOURGEOIS Émile)

Monsieur HOUSSIN Thomas,

### **Nombre de conseillers :**

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 15

Nombre de Conseillers Municipaux ayant donné pouvoir : 3

Nombre de Conseillers Municipaux votant : 18

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

### **Secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire choisi parmi les membres du Conseil Municipal.

Monsieur MOUTON PATRICE ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

**Date de convocation : 27 mars 2025**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Délégation de signature depuis la dernière séance du conseil
- 2) Référentiel M57 – Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement
- 3) Compte administratif 2024 du budget communal
- 4) Compte de gestion 2024 du budget communal établi par monsieur le Trésorier
- 5) Budget communal – Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 6) Vote des taux des impôts directs locaux 2025
- 7) Approbation du budget de fonctionnement prévisionnel 2025 de Familles Rurales Franois Serre les Sapins
- 8) Attribution de subventions
- 9) Budget primitif 2025 – Budget communal
- 10) Compte administratif 2024 du budget bois
- 11) Compte de gestion 2024 du budget bois établi par monsieur le Trésorier
- 12) Budget bois – Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 13) Programme de travaux forêt 2024
- 14) Budget primitif 2025 – Budget bois
- 15) Compte administratif 2024 du budget cimetièrè
- 16) Compte de gestion 2024 du budget cimetièrè établi par monsieur le Trésorier
- 17) Budget cimetièrè – Affectation du résultat de fonctionnement 2024
- 18) Remboursement du budget communal par le budget cimetièrè pour la construction de caveaux
- 19) Budget primitif 2025 – Budget cimetièrè
- 20) Attribution maison – Rue de la Fontaine

Divers :

. Questions diverses



La séance ouverte,

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités,

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Monsieur Patrice MOUTON est désigné pour remplir cette fonction.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 3 mars 2025 est soumis à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Les Conseillers Municipaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

*Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés,*

## **1/ DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL**

### **Délibération du Conseil Municipal 2025/016**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- VD MENUISERIE – meuble mairie : 2 471,28 € T.T.C.
- TFM PROD – Concert fête du village – 800,00 € T.T.C.
- SERI – Arceaux vélo : 846,00 € T.T.C.
- PIGUET – Latte de banc extérieur : 288,00 € T.T.C.
- GARNICHEY TP réseaux eaux pluviales à la Félie – 1 524,00 € T.T.C.
- BISONTINE DE PEINTURE – Travaux complémentaires – Rue de la Fontaine : 573,21 € T.T.C.
- CDEI – Abattage de 2 arbres – Rue de la Gare : 450,00 € T.T.C.
- SF SECURITE – Gardiennage fête du village du 14 juin : 427,20€ T.T.C.
- NRJ ELECTRICITE – Intervention pour extinction de l'EP – 14 juin : 246,00€ T.T.C.
- EX'IM – Réalisation Diagnostic Technique Amiante – La Poste : 604,00€ T.T.C.
- SBI – Remplacement vitre – 12 Rue de la Fontaine : 370,26€ T.T.C.
- BAULIEU PAYSAGISTE – Clôture terrain – parcelle AA442 : 2 185,92€ T.T.C.
- TERIDEAL – Plantation de végétaux sur la commune : 3 696,00€ T.T.C.
- POPPELMANN - Bouchons pour protection de la boulonnerie des jeux extérieurs : 142,00€ T.T.C.
- MAGIC ANIMATION – Pêche aux canards - fête du village du 14 juin : 631,60€ T.T.C.

*Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.*

## 2/ REFERENTIEL M57 – FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT

*Rapporteur : Patrice MOUTON*

### Délibération du Conseil Municipal 2025/017

Par délibération n° 2022/064 du 12 septembre 2022, le conseil municipal a approuvé l'adoption au 1er janvier 2023 du référentiel M57 développé pour le budget principal et pour le budget bois.

L'Instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces virements sont possibles dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Dans ce cas, le Maire informe l'Assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2025, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections pour le budget communal et pour le budget bois*

## 3/ COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET COMMUNAL

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

### Délibération du Conseil Municipal 2025/018

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 680 534,42 €	696 865,94 €
Recettes	1 956 014,01 €	1 241 343,94 €
Déficit (-) 2024		
Excédent (+) 2024	275 479,59 €	544 478,00 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	633 282,04 €	-558 788,82 €
Part affectée à l'investissement en 2024	226 981,31 €	
Excédent de fonctionnement cumulé	681 780,32 €	-14 310,82 €

*Après présentation du compte administratif 2024 annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAULIEU que le Conseil Municipal a adopté le compte administratif, par 16 voix pour, par 0 voix contre et 0 abstention.*



#### 4/ COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET COMMUNAL ETABLI PAR MONSIEUR LE TRESORIER

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

##### Délibération du Conseil Municipal 2025/019

	Compte administratif	Compte de gestion
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses de fonctionnement	1 680 534,42 €	1 680 534,42 €
Recettes de fonctionnement	1 956 014,01 €	1 956 014,01 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2024	275 479,59 €	275 479,59 €
<b>Excédent (+) ou déficit (-) 2023</b>	<b>633 282,04 €</b>	<b>633 282,04 €</b>
<b>Part affectée à l'investissement en 2024</b>	<b>226 981,31 €</b>	<b>226 981,31 €</b>
<b>Excédent de fonctionnement cumulé</b>	<b>681 780,32 €</b>	<b>681 780,32 €</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses d'investissement	696 865,94 €	696 865,94 €
Recettes d'investissement	1 241 343,94 €	1 241 343,94 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2024	544 478,00 €	544 478,00 €
<b>Excédent (+) ou déficit (-) 2023</b>	<b>-588 788,82 €</b>	<b>-558 788,82 €</b>
<b>Excédent (+) ou déficit (-) d'investissement cumulé</b>	<b>-14 310,82 €</b>	<b>-14 310,82 €</b>
<b>Excédent cumulé 2024</b>	<b>667 469,50 €</b>	<b>667 469,50 €</b>

*Après présentation du compte de gestion 2024 de Monsieur le Trésorier et après avoir constaté qu'il y a concordance entre les écritures du compte de gestion 2024 et celles du compte administratif 2024, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### 5/ BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

##### Délibération du Conseil Municipal 2025/020

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **681 780,32 €**,

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de **14 310,82 €** (D001 au BP 2025),
- un excédent de financement de **0** (R001 au BP 2025).





**7/ APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL  
2024 DE FAMILLES RURALES FRANOIS SERRE-LES-SAPINS**

**Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 :  
Favorable**

**Délibération du Conseil Municipal 2025/022**

L'association Familles Rurales de Franois-Serre-Les-Sapins prend en charge la gestion du périscolaire de la commune de Franois le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h30.

Concernant cette prestation, le budget de l'association Familles Rurales de Franois-Serre-Les-Sapins s'élève pour l'année 2025 à un total de 83 237,00 € en dépenses et en recettes.

Les recettes sont constituées par la participation des familles et divers concours, dont celui de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs.

La commune de Franois apportera une participation estimée à 24 126,31€.

*Après présentation du budget prévisionnel 2025 de l'association Familles Rurales pour la gestion du service périscolaire de la commune de Franois annexé à la présente délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve ce budget*

**8/ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

**Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 :  
Favorable**

**Délibération du Conseil Municipal 2025/023**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'attribution de subventions aux associations. La Commission finances propose d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS LOCALES	Proposition 2025
- Coopérative Ecole Primaire	650.00 €
- Coopérative Ecole Maternelle	500.00 €
- A.P.E	200.00 €
- Aide Pompiers AIDE Porteur (assurance)	250.00 €
- ADSB Amicale des donateurs de sang bénévoles	300.00 €
- LACIM	400.00 €
- Football Club Grand Besançon	600.00 €
- Tennis Club	350.00 €
- Pétanque et Loisirs de Franois	200.00 €
- Chorale La Débandade Cœur d'Hommes	300.00 €
- H.B.C. Franois	700.00 €
- Entretien et surveillance du Gymnase	5 500.00 €
- Badminton	400.00 €
- Comité des fêtes	600.00 €
- Club de l'amitié	600.00 €
- Association La Clé	800.00 €
- Welcome Franois Serre les Sapins	500.00 €
- Vétérans foot SCFS (assurance)	250.00 €
- Les mimosas	200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 300.00 €</b>

ASSOCIAT° Départementales / Nationales	Proposition 2025
- ALEDD	300.00 €
- UNC AFN Section d'Audeux	150.00 €
- Souvenir Français	100.00 €
- A.F.M. Téléthon	200.00 €
- Bibliothèque de l'hôpital	100.00 €
- JALMALV	200.00 €
- Semons l'espoir	200.00 €
- La Ronde de l'Espoir Cancer	150.00 €
- AVALFORT	100.00 €
- FARER AVANNE	200.00 €
- Accueil famille de Pergaud	100.00 €
- Emmaüs	200.00 €
- Banque Alimentaire	100.00 €
- Resto du cœur	150.00 €
- Onco Doubs	200.00 €
- Tournoi Croppet	100.00 €
- SAPADHE scolarité des enfants malades	100.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 650.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 950.00 €</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à l'attribution des subventions proposées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à ces attributions.*

## 9/ BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET COMMUNAL

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

### Délibération du Conseil Municipal 2025/024

A l'issue de la présentation du projet de Budget Primitif 2025 - annexé à la présente délibération – et après en avoir délibéré,

BUDGET COMMUNAL 2025	FONCTIONNEMENT
<b>Dépenses</b>	
011 Charges à caractère général	556 350.00 €
012 Charges de personnel	590 300.00 €
014 Atténuation de produits	1 000.00 €
023 Virement section investissement	670 687.49 €
042 Opération d'ordre entre sections	123 762,87 €
65 Autres charges de gestion courante	255 200.00 €
66 Charges financières	22 500.00 €
67 Charges exceptionnelles	500.00 €
68 Dotations aux provisions	5 000.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>2 225 300.36 €</b>



<b>Recettes</b>	
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	642 306.67 €
013 Atténuation de charges	3 000.00 €
042 Opération d'ordre entre sections	90 199,92 €
70 Vente de produits	140 150.00 €
73 Impôts et taxes	1 004 000,00 €
731 Impôts et taxes	216 217.65 €
74 Dotations et participations	153 908,79 €
75 Autres produits de gestion courante	139 000.00 €
76 Produits financiers	10 000.00 €
78 Reprise sur amrt et provisions	25 000.00 €
<b>Total recettes</b>	<b>2 423 783,03 €</b>

<b>BUDGET COMMUNAL 2025</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>Dépenses</b>	
001 Solde d'exécution d'inv reporté	14 310,82 €
040 Opérations d'ordre entre sections	90 199,92 €
10 Dotations fonds divers réserves	2 000,00€
16 Remboursement d'emprunts	63 267,00 €
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
204 Subventions d'équipement	90 199,92 €
21 Immobilisation corporelles	643 962,83 €
<b>Total dépenses</b>	<b>913 940,49 €</b>
<b>Recettes</b>	
021 Virement de la section fonctionnement	670 687,49 €
040 Opérations d'ordre entre sections	123 762,87 €
10 Dotations fonds divers réseau	72 806,13 €
13 Subventions d'équipement	33 984,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	1 200,00 €
27 Autres immobilisations financières	11 500,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>913 940.49 €</b>

*Le Conseil Municipal, appelé à voter, s'est prononcé favorablement, à l'unanimité des membres présents et représentés*

*- sur tous les chapitres de la section de fonctionnement (recettes et dépenses),*

*- sur tous les articles de recettes et tous les programmes de dépenses de la section d'investissement,*

*- et sur la balance générale du budget.*

## 10/ COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET BOIS

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

### Délibération du Conseil Municipal 2025/025

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	100 371,61 €	7 777,91 €
Recettes	163 048,62 €	0 €
Déficit (-) 2024		7 777.91 €
Excédent (+) 2024	62 677,01 €	
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	<b>76 118.36 €</b>	<b>42 508.00 €</b>
Excédent de fonctionnement cumulé 2024	<b>138 795.37 €</b>	<b>34 730.09 €</b>

*Après présentation du compte administratif 2024 annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAULIEU que le Conseil Municipal a adopté le compte administratif, par -16 voix pour, par 0 voix contre et 0 abstention.*

## 11/ COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET BOIS ETABLI PAR MONSIEUR LE TRESORIER

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

### Délibération du Conseil Municipal 2025/026

	Compte administratif	Compte de gestion
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses de fonctionnement	100 371,61 €	100 371,61 €
Recettes de fonctionnement	163 048,62 €	163 048.62€
Excédent (+) ou déficit (-) 2024	62 677,01 €	62 677.01 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	<b>76 118.36 €</b>	<b>76 118.36 €</b>
Excédent de fonctionnement cumulé	<b>138 795.37 €</b>	<b>138 795.37 €</b>
<b>Investissement</b>		
Dépenses d'investissement	7 777.91	7 777.91 €
Recettes d'investissement	0 €	0 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2024	-7 777,91 €	-7 777,91 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	<b>42 508,00 €</b>	<b>42 508,00 €</b>
Excédent d'investissement cumulé	<b>34 730,09 €</b>	<b>34 730,09 €</b>
<b>Excédent cumulé</b>	<b>173 525.46 €</b>	<b>173 525,46 €</b>



*Après présentation du compte de gestion 2024 de Monsieur le Trésorier et après avoir constaté qu'il y a concordance entre les écritures du compte de gestion 2024 et celles du compte administratif 2024, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.*

**12/ BUDGET BOIS – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024**

***Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable***

**Délibération du Conseil Municipal 2025/027**

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **138 795,37 €**

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de	<b>0 €</b>	<b>(D001 au BP 2025)</b>
- un excédent de financement de	<b>34 730,09 €</b>	<b>(R001 au BP 2025)</b>

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

- en dépenses de	<b>4 956,34 €</b>
- en recettes de	<b>0 €</b>

*Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :*

*- report à nouveau en section d'investissement (R001 du BP 2025) pour :*  
**34 730,09 €**

*- report à nouveau en section de fonctionnement (R002 du BP 2025) pour*  
**138 795,37 €**

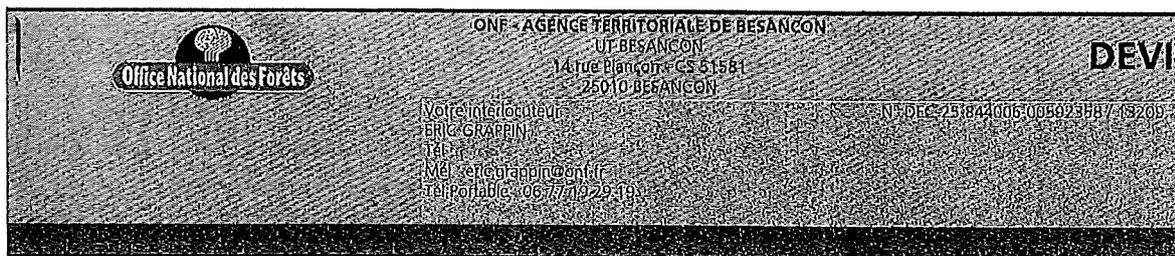
**13/ PROGRAMME DE TRAVAUX FORÊT 2025**

***Rapporteur : Emile BOURGEOIS – Avis de la commission finances du 14 mars 2024 : Favorable***

**Délibération du Conseil Municipal 2025/028**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le programme de travaux proposés pour l'année 2025 par l'Office National des Forêts ainsi que sur le devis correspondant à ces travaux.

Le programme des travaux proposés par l'ONF est le suivant :



<b>Adresse de livraison principale</b> Monsieur le Maire COMMUNE DE FRANOIS Rue Georges Maurivard 25770 FRANOIS	<b>Adresse client</b> Monsieur le Maire COMMUNE DE FRANOIS Rue Georges Maurivard 25770 FRANOIS
--	---

Forêt communale de FRANOIS Objet de la prestation : Programme de travaux 2025 - Délai d'exécution au 31/03/2026	<b>Coordonnées Client :</b> Tél : 0381482090 - Mail : mairie.franois@wanadoo.fr SIRET : 21250258700018
--	--

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT	Nature <sup>(1)</sup>
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>						
□ Dégagement manuel de régénération naturelle avec création de cloisonnements (Ref : 04-DEGN-MAN01) Localisation : Parcelle 42.r Ouverture de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de moins de 3 m, végétation herbacée ou semi-ligneuse de faible diamètre : diamètre moyen < 3 cm, maximum de 5 cm (Ref : 04-CLOI-CYE01) Localisation : 42.r - Entraxe : [4] m Dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec couperez-terre : Chêne (semis inférieurs à 80 cm) (Ref : 04-DEGN-APRFC01) Localisation : 42.r Outils et techniques spécifique : , sans jalonnement - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS et Précieux]	4,50	HA	1 343,00	10,00	6 043,50	I
□ Dégagement manuel de régénération naturelle avec maintenance des cloisonnements (Ref : 04-DEGN-MAN01) Localisation : Parcelle 36.r Maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de moins de 3 m, végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre : diamètre moyen inférieur à 10 cm (Ref : 04-CLOI-EY001) Localisation : 36.r - Entraxe : [4] m Dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec couperez-terre : Chêne (semis inférieurs à 80 cm) (Ref : 04-DEGN-APRFC01) Localisation : 36.r Outils et techniques spécifique : , sans jalonnement - Essence objectif et/ou essences à favoriser : [CHS et Précieux]	1,86	HA	1 539,00	10,00	2 862,54	I

TVA			Total HT	8 906,04 €
Taux	Base	Montant	Total TVA <sup>(2)</sup>	890,60 €
10,00%	8 906,04	890,60	Total TTC <sup>(3)</sup>	9 796,64 €

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à la proposition ci-dessus et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le devis présenté par l'ONF pour un montant de 8 906.04 € HT*

**14/ BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET BOIS**

**Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable**

**Délibération du Conseil Municipal 2025/029**

A l'issue de la présentation du projet de Budget Primitif 2025 - annexé à la présente délibération – et après en avoir délibéré,

BUDGET BOIS 2025	FONCTIONNEMENT
<b>Dépenses</b>	
011 Charges à caractère général	93 500,00 €
65 Autres charges de gestion courante	60 500,00 €
66 Charges financières	500,00 €
67 Charges exceptionnelles	500,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>155 000,00 €</b>
<b>Recettes</b>	
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	138 795,37 €
70 Produits des services	90 310,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>229 105,37 €</b>
	INVESTISSEMENT
<b>Dépenses</b>	
21 Immobilisation corporelles	34 730,09 €
<b>Total dépenses</b>	<b>34 730.09 €</b>
<b>Recettes</b>	
001 Solde d'exécution d'inv reporté	34 730,09 €
<b>Total recettes</b>	<b>34 730.09 €</b>

*Le Conseil Municipal, appelé à voter, s'est prononcé favorablement, à l'unanimité des membres présents et représentés*

- sur tous les chapitres de la section de fonctionnement (recettes et dépenses),
- sur tous les articles de recettes et tous les programmes de dépenses de la section d'investissement,
- et sur la balance générale du budget.

**15/ COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET CIMETIERE**

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

**Délibération du Conseil Municipal 2025/030**

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	22 558.59 €	22 539,06 €
Recettes	22 564.06 €	22 558,59 €
Déficit (-) 2024		
Excédent (+) 2024	5.47 €	19,53 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	12,07 €	5516,18 €
Excédent de fonctionnement cumulé 2024	17.54 €	5535.71 €

*Après présentation du compte administratif 2024 annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BAULIEU que le Conseil Municipal a adopté le compte administratif, par 16 voix pour, par 0 voix contre et 0 abstention*

**16/ COMPTE DE GESTION 2024 DU BUDGET CIMETIERE ETABLI PAR MONSIEUR LE TRESORIER**

*Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable*

**Délibération du Conseil Municipal 2025/031**

	Compte administratif	Compte de gestion
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses de fonctionnement	22 558.59 €	22 558.59 €
Recettes de fonctionnement	22 564.06 €	22 564.06 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2024	5.47 €	5.47 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	12,07 €	12,07 €
Excédent de fonctionnement cumulé	17.54 €	17.54 €
<b>Investissement</b>		
Dépenses d'investissement	22 539,06 €	22 539,06 €
Recettes d'investissement	22 558,59 €	22 558,59 €
Excédent (+) ou déficit (-) 2024	19,53€	19,53€
Excédent (+) ou déficit (-) 2023	5 516,18 €	5 516,18 €
Excédent d'investissement cumulé	5 535.71 €	5 535.71 €
<b>Excédent cumulé</b>	<b>5 553.25 €</b>	<b>5 553.25 €</b>



*Après présentation du compte de gestion 2024 de Monsieur le Trésorier et après avoir constaté qu'il y a concordance entre les écritures du compte de gestion 2024 et celles du compte administratif 2024, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## **17/ BUDGET CIMETIERE – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024**

***Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable***

### **Délibération du Conseil Municipal 2025/032**

Le Conseil Municipal,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **17.54 €**

Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de	<b>0 €</b>	<b>(D001 au BP 2025)</b>
- un excédent de financement de	<b>5 535,71 €</b>	<b>(R001 au BP 2025)</b>

Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

- en dépenses de	<b>0 €</b>
- en recettes de	<b>0 €</b>

*Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :*

- report à nouveau en section d'investissement (R001 du BP 2025) pour :	<b>5 535,71 €</b>
- report à nouveau en section de fonctionnement (R002 du BP 2025) pour	<b>17,54 €</b>

## **18/ REMBOURSEMENT AU BUDGET COMMUNAL PAR LE BUDGET CIMETIERE POUR LA CONSTRUCTION DE CAVEAUX**

***Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable***

### **Délibération du Conseil Municipal 2025/033**

Considérant la nécessité de créer des emplacements supplémentaires dans le cimetière de la commune de Franois, la commune a engagé des travaux d'aménagement de 16 caveaux.

Cette activité fait l'objet d'un budget annexe que la commune a autorisé par la délibération 2020/0157.

Il a été nécessaire de financer le budget Cimetière par le budget communal pour engager les travaux en 2020.

Considérant les prévisions de ventes de caveaux, le budget devrait dégager des recettes qui permettront de rembourser en partie l'avance faite par le budget communal en 2020.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés*

*décide :*

*- de rembourser le budget communal en émettant un titre sur le compte 27638 « créances sur collectivités publiques » du BP communal d'un montant de 11 545,76 € et un mandat sur le compte 1687 « Avance du budget général » du même montant sur le BP Cimetière*

## **19/ BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET CIMETIERE**

***Rapporteur : Patrice MOUTON – Avis de la commission finances du 14 mars 2025 : Favorable***

### **Délibération du Conseil Municipal 2025/034**

A l'issue de la présentation du projet de Budget Primitif 2025 - annexé à la présente délibération – et après en avoir délibéré,

<b>BUDGET CIMETIERE 2025</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>
<b>Dépenses</b>	
605 Achats matériel équipements	22.49 €
7135 Variation de stock de produits	15 039,06 €
<b>Total dépenses</b>	<b>15 061,55 €</b>
<b>Recettes</b>	
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	17.54 €
70 Vente de produits finis	6 015.00 €
7135 Variation de stock de produits	9 029,01 €
<b>Total recettes</b>	<b>15 061.55 €</b>

<b>BUDGET CIMETIERE 2025</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
<b>Dépenses</b>	
1687 Autres dettes	11 545.76 €
355 Stock de produits finis	9 029.01 €
<b>Total dépenses</b>	<b>20 574.77 €</b>
<b>Recettes</b>	
001 Solde d'exécution d'inv reporté	5 535.71 €
355 Stock de produits finis	15 039.06 €
<b>Total recettes</b>	<b>20 574.77 €</b>

*Le Conseil Municipal, appelé à voter, s'est prononcé favorablement à l'unanimité des membres présents et représentés*

- sur tous les chapitres de la section de fonctionnement (recettes et dépenses),*
- sur tous les articles de recettes et tous les programmes de dépenses de la section d'investissement,*
- et sur la balance générale du budget.*



## **20 / ATTRIBUTION MAISON – 12 RUE DE LA FONTAINE**

**Rapporteur : Françoise GILLET**

### **Délibération du Conseil Municipal 2025/035**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'attribution de la maison sise 12 rue de la Fontaine suite au départ de l'ancien locataire.

Il est proposé de la louer à compter du 1er mai 2025 à monsieur et madame DEVAUX Jean-Luc et Corinne pour un loyer mensuel de 600,00 € révisable tous les ans.

Une caution d'un montant égal à un mois de loyer, soit 600,00 € sera demandée au locataire à la signature du bail.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés*

- *Valide la décision d'attribution de la maison située 12 rue de la Fontaine à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 à Monsieur et Madame DEVAUX Jean-Luc et Corinne*
- *Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier et à signer toutes les pièces*

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Distribution des flyers du jeux OUKEOU pour début mai
- Conseil des écoles maternelle tout se déroule normalement
- Réunion publique pour le PLU au mois de Mai, sur l'évolution du PLU en PLUI
- Réunion pour les travaux d'assainissement le 18 juin à 18 heures (groupe scolaire, rue de Bassand rue du Grand chemin, Grande rue, la Vignotte)
- Remerciement de Florence Aymonin, de la famille Nageotte et de la famille Barthod
- Dates des prochains conseils municipaux : lundi 12 mai à 20h30 et vendredi 13 juin à 14h00 avec la participation des élèves de primaire.

Liste des délibérations du 7 avril 2025

- N°2025/016 : Délégation de signature depuis la dernière séance du conseil.  
N°2025/017 : Référentiel M57 – Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement  
N°2025/018 : Compte administratif 2024 du budget communal  
N°2025/019 : Compte de gestion 2024 du budget communal établi par monsieur le Trésorier  
N°2025/020 : Budget communal – Affectation du résultat de fonctionnement 2024  
N°2025/021 : Vote des taux des impôts directs locaux 2025  
N°2025/022 : Approbation du budget de fonctionnement prévisionnel 2025 de Familles Rurales Franois Serre les Sapins  
N°2025/023 : Attribution de subventions  
N°2025/024 : Budget primitif 2025 – Budget communal  
N°2025/025 : Compte administratif 2024 du budget bois  
N°2025/026 : Compte de gestion 2024 du budget bois établi par monsieur le Trésorier  
N°2025/027 : Budget bois – Affectation du résultat de fonctionnement 2024  
N°2025/028 : Programme de travaux forêt 2025  
N°2025/029 : Budget primitif 2025 – Budget bois  
N°2025/030 : Compte administratif 2024 du budget cimetièrè  
N°2025/031 : Compte de gestion 2024 du budget cimetièrè établi par monsieur le Trésorier  
N°2025/032 : Budget cimetièrè – Affectation du résultat de fonctionnement 2024  
N°2025/033 : Remboursement du budget communal par le budget cimetièrè pour la construction de caveaux  
N°2025/034 : Budget primitif 2025 – Budget cimetièrè  
N°2025/035 : Attribution maison – 12 rue de la Fontaine

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.



Le secrétaire,

Patrice MOUTON

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Patrice Mouton', written over a horizontal line.